|  |
| --- |
| **Accords-cadres mono attributaires pour des travaux divers d’entretien, de réparation et d’aménagement dans les locaux des différents sites de l’efs bretagne**  **CADRE DE REPONSE TECHNIQUE** |

**Le candidat coche le lot auquel il répond dans le cadre de ce CRT :**

Lot n°1

Lot n°2

Lot n°3

Lot n°4

Lot n°5

Lot n°6

Lot n°7

Lot n°8

Lot n°9

Lot n°10

Lot n°11

Lot n°12

*Proposition rédigée par :*

*Nom :*

*Fonction :*

*Société :*

***Tél / Fax :***

***Mobile :***

***Courriel :***

Les candidats sont invités à remettre leur offre pour chaque lot auquel ils répondent dans ce cadre de réponse technique.

Les candidats peuvent fournir en complément des annexes qui ont pour objet de venir compléter l’offre détaillée dans le présent document (les candidats pourront lister les annexes dans e dernier article du présent CRT.

**ARTICLE 1 – Qualité de la méthodologie d’exécution proposée pour la réalisation des travaux**

Le candidat est invité à détailler la méthodologie d’exécution qu’il entend mettre en œuvre pour réaliser les travaux (qu’ils soient commandés par bon de commande ou pas un marché subséquent), il doit détailler l’organisation mise en place pour le chantier, le rôle des intervenants, la prise en compte d’une intervention en site occupé, etc.

**Article 2 – Qualité et pertinence des moyens humains proposés pour exécuter les prestations**

Le candidat doit détailler les moyens humains qu’il entend affecter à l’exécution des prestations, les moyens mobilisables, etc.

**Article 3 – Qualité des moyens matériels mis à disposition pour exécuter les prestations**

Le candidat doit détailler l’ensemble des matériels dont il dispose et qui pourront être affectés à la réalisation des prestations objet du lot auquel il répond.

**Article 4 – Qualité de l’organisation en place pour le traitement des marchés subséquents**

Le candidat est invité à détailler l’organisation qu’il entend mettre en œuvre pour répondre à un marché subséquent (organisation, moyens humains dédiés pour répondre au marché subséquent, etc.).

**Article 5 – Qualité et pertinence des actions mises en œuvre en faveur de l’environnement en lien avec les prestations à réaliser**

Le candidat est invité à détailler les actions mises en œuvre ou qu’il mettra en œuvre en faveur de l’environnement dans le cadre de l’exécution du contrat. Il doit détailler notamment (liste non limitative) :

* La provenance des matériaux,
* Les normes des matériaux type NF ou équivalent ou ayant des performances techniques impactant de manière positive l’environnement,
* L’utilisation de matériaux recyclés ou non,
* Le tri et la valorisation des déchets du chantier,
* Etc.

**ARTICLE 6 – ANNEXES**

Le candidat est invité à préciser ci-dessous les annexes qu’il entend joindre au CRT pour étayer son offre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Annexes** | **Objet** |
| Annexe n°1 |  |
| Annexe n°2 |  |
| Annexe n°3 |  |
| Annexe n°4 |  |
| Annexe n°5 |  |